

À l'USJ, la première compétition de médiation au Liban

« Les gens sont en train de réaliser l'importance de la médiation qui apprend à percevoir la communication humaine différemment. »

Vingt-deux étudiants, de différentes nationalités et issus de diverses facultés, inscrits à l'USJ ou y effectuant un échange, ont pris part à cette compétition qui s'inscrit dans le cadre du projet « Citoyenneté et droits de l'homme ». C'est l'un des axes de l'Opération 7e jour menée par l'USJ sur tout le territoire libanais dans le but principal de former des citoyens actifs pour le développement au Liban. Les participants se sont regroupés en huit équipes, chacune suivie par un coach professionnel diplômé du CPM, dont plusieurs ont participé à la Compétition internationale de médiation organisée chaque année par la Chambre internationale du commerce à Paris.

La compétition était composée de plusieurs étapes : deux séances préliminaires de médiation, une séance de quart de finale, une autre de demi-finale et la finale. Une séance de médiation regroupe deux équipes en compétition, dont chacune est composée de deux membres (ou trois) jouant le rôle de la partie civile et celui de l'avocat. Trois médiateurs actifs diplômés du CPM forment le jury et le médiateur auquel les parties civiles et les avocats vont s'adresser. La finale, qui s'est déroulée le vendredi 8 mai, a été ouverte au public.

« Je suis très fier du succès de cette compétition à tous les niveaux, en particulier celui de l'esprit de solidarité qui régnait entre les différentes générations (médiateurs professionnels, étudiants-médiateurs, etc.) aux fins de promotion de la médiation. En trois mois, 55 personnes ont réussi à faire réaliser cette compétition et ont donné du sens à la formation que nous proposons au CPM en créant des liens avec des médiateurs professionnels. Pour une première, c'est prometteur », affirme



Les lauréates, de gauche à droite : Marianne Salamé, Joya Farah, Lamice Nasr (coach) et Ayah Farhat.

Johanna Hawari-Bou Rjeily, directrice du CPM.

Apprendre en s'amusant

Pour être admissible à la compétition, il ne faut pas avoir suivi de formation à la médiation au sein du CPM afin de « découvrir » cette notion durant le concours. Cinq cas de médiation, rédigés par des médiateurs professionnels du CPM, ont été soumis aux participants qui devaient, pour chacun, préparer les plans de médiation (leurs intérêts, besoins, etc.) avec l'aide de leurs coaches qui leur transmettaient leur savoir, les techniques nécessaires et assistaient aux séances afin de leur donner leur opinion sur leur travail. Chaque cas est composé d'informations générales données aux deux équipes et d'informations confidentielles pour chacune à part. Seules les équipes arrivées en finale devaient préparer les cinq cas.

Les lauréates sont : Marianne Salamé, étudiante en

troisième année de droit, Joya Farah, en troisième année de droit et en deuxième année de sociologie-anthropologie, et Ayah Farhat, étudiante en quatrième année de droit. Marianne confie : « Ce fut une très belle expérience qui m'a permis d'acquérir les outils nécessaires pour faire passer un message. Plus j'avancais dans la compétition, plus j'étais motivée. Participer à cet événement m'a donné envie de suivre la formation professionnelle en médiation dispensée par le CPM. » Joya, quant à elle, affirme : « Étant donné que je me suis inscrite sans savoir ce qu'était la médiation, ce fut un réel défi. Surtout si on considère le peu de temps qui nous a été accordé pour nous préparer. Par ailleurs, j'ai fait la connaissance de nouvelles personnes. J'aimerais en particulier mentionner à cet égard notre coach Lamice Nasr qui nous a beaucoup soutenus. Cette formation m'a appris à mieux négocier.

La médiation, c'est une belle façon de résoudre les conflits, une manière de penser, plus qu'un sujet de compétition. » De son côté, Ayah explique : « Grâce à ma participation, j'ai réalisé l'importance de la médiation à tous les niveaux, notion que j'ai essayé de pro-

mouvoir dans mon entourage et qui, je trouve, devrait se répandre plus, en particulier auprès des étudiants en droit. J'aimerais attirer l'attention sur le fait que parmi les participants, beaucoup ont voulu s'inscrire à la compétition l'année prochaine. »

« Les gens sont en train de réaliser l'importance de la médiation qui apprend à percevoir la communication humaine différemment », affirme Antoine Khoury, président du club des étudiants médiateurs et étudiant en quatrième année de droit privé. Et de poursuivre : « Nous avons choisi d'organiser une compétition en médiation afin que les étudiants apprennent cette notion par la pratique, un suivi et une appréciation de leurs coaches et des jurys. Nous espérons que cette compétition atteindra un niveau interuniversitaire. Nous tenons à remercier Nathalie Sabbagh, chargée adjointe des projets au CPM et coordinatrice de la compétition, le comité organisateur de l'événement, le CPM et sa directrice Hawari-Bou Rjeily, la Vie Étudiante de l'USJ et le recteur, le père Salim Daccache. »

Maud MAHFOUZ

Le club étudiants-médiateurs de l'USJ a été fondé par un groupe d'étudiants-médiateurs avec l'aide de Johanna Hawari Bou Rjeily, directrice du CPM, afin de promouvoir l'esprit de la médiation au sein de tous les campus de l'USJ. Comportant environ 40 membres issus de diverses facultés, il envisage les projets suivants : conférences au sein de tous les campus de

l'USJ sur l'importance de la médiation à tous les niveaux, une sensibilisation à la médiation aux adhérents ainsi que l'organisation de débats entre élèves en présence de médiateurs professionnels. Une cellule-écoute au campus de Huvelin a été instaurée, où les étudiants sont invités à consulter les étudiants-médiateurs en cas de besoin.

En partenariat avec :

